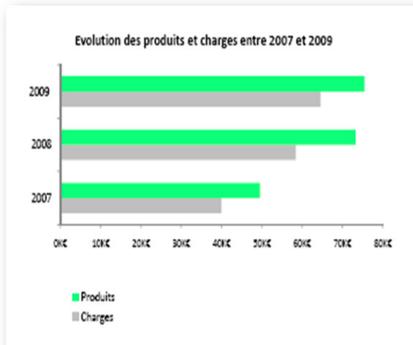


Trésorerie du Conseil Départemental du Maine et Loire

Analyse de Gestion 2009 et évolution de 2007 à 2009.

Le Conseil Départemental du Maine et Loire (CDO 49), riche de plus de **600** inscrits à son tableau, devrait prétendre à **40% du montant total des cotisations** annuelles de ses inscrits, soit environ **62 000 €** de budget prévisionnel.

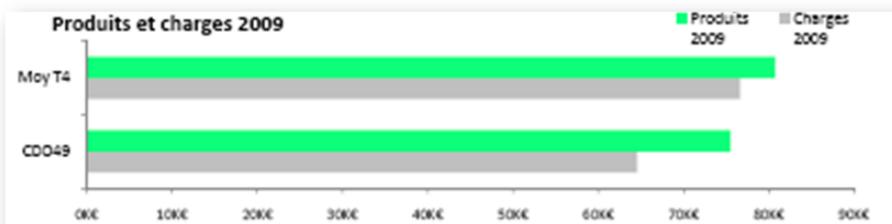


Conseil Départemental du 49 ou Tranche «T4»

Le Conseil National a établi en 2009, un prévisionnel de recette optimale par département dépendant du nombre d'inscrit au tableau au 1 janvier de l'année en cours.

Le CDO 49 avec Plus de 600 inscrits se trouve être associé aux Départements de type «T4», ceux dont le tableau au 1 janvier présente plus de 500 inscrits et moins de 1000 inscrits.

Le CNO par le biais de « l'harmonisation » ou **redistribution** d'une part des cotisations non attribuées, comblera le différentiel entre le montant des cotisations liées aux 40% des inscrits au tableau du département soit **62 000 €** et le **Budget Prévisionnel de Recette Optimale : 75 000 €** pour un département de la tranche **T4**.



Aurons-nous droit à l'harmonisation en 2010 ?

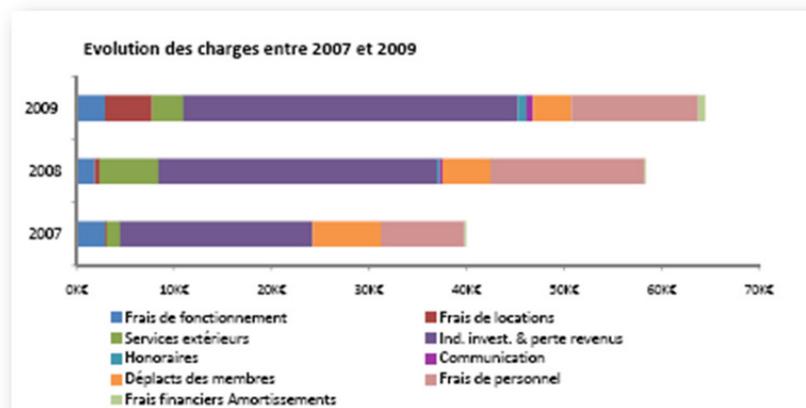
Le CDO 49 doit pouvoir prétendre à **75 000 € de recettes dont plus de 13 000 €** liées au fond d'harmonisation, tout au moins pour les années 2008 et 2009.

Le Conseil National vient de nous informer que cette mesure d'harmonisation ne serait plus automatique pour les Conseils Départementaux qui disposent de placements sur les années antérieures.

Le CDO 49 sur les années 2008 et 2009 a par gestion saine **placé 20 000 €** que le CNO demande donc de liquider avant de prétendre au fond d'harmonisation.

Cette modification des règles en cours d'année a été contestée par le CDO 49, le Conseil National doit rendre son verdict le 15 décembre 2010.

Analysez-vous-même la trésorerie du Conseil de votre Département !



L'analyse de gestion ci-jointe est extraite de DIVALTO, logiciel de gestion de l'Ordre. Elle met en comparaison le budget 2009 du CDO49 et la moyenne des CDO de même Budget « T4 ». Elle permet de suivre l'évolution de la trésorerie du département depuis 2007.

Aide à l'Analyse en quelques lignes :

Le CDO 49 présente sur l'année 2009 des charges de structures inférieures aux charges moyennes de la tranche « T4 ».

La signature du bail de location en cours d'année 2009, nous a fait économiser plus de 2 ans loyer, soit 20 000 € somme capitalisée ...

Les temps de secrétariat et service juridique à temps partiels du CDO 49 sont inférieurs aux autres départements de type « T4 »

L'investissement des élus aux tâches de gestion du CDO sont plus importantes (Tableau, Comptabilité & Gestion...) et majorent les indemnités de ces derniers.

L'évolution du Budget de fonctionnement est passé de 40 000 € à 70 000 € entre 2007

et 2009, l'Ordre est à ce jour, en fonctionnement, le budget départemental ne devrait plus évoluer de façon conséquente dans les années à venir.

Le Bureau et notamment le Trésorier restent à votre disposition pour toute explication complémentaire sur ces éléments d'analyse de gestion.

Christophe SUARD



Dernière minute : Lors de la mise sous presse (le 22 décembre 10), nous venons d'apprendre que nous avons reçu l'harmonisation T4...